



FONDS
MUNICIPAL
VERT

GREEN
MUNICIPAL
FUND

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

ANNEXES



Un programme
de la



Financé par



TABLE DES MATIÈRES

Les annexes présentent un compte rendu détaillé de nos efforts pendant l'exercice visé, allant de l'affectations des fonds à la portée de nos activités en passant par les détails sur les projets que nous avons approuvés. Elles seront utiles pour bien comprendre l'impact de notre travail sur le terrain.

Annexe A : **Affectation des fonds**

Annexe B : **Gestion des fonds**

Annexe C : **Membres du Conseil du FMV**

Annexe D : **Processus d'évaluation et d'approbation du financement**

Annexe E : **Projets approuvés par le FMV en 2019-2020**

Annexe F : **Résultats environnementaux**

Annexe G : **Ressources et activités de partage de connaissances**

Annexe A : Affectation des fonds

Tableau A1 : Nombre de demandes et d'approbations – Plans de développement durable de collectivités, études de faisabilité et projets pilotes

	2019-2020	Depuis la création du FMV
Demandes présentées¹	99	1 864
Approbations²	46*	1 263
* Trois demandes approuvées en octobre 2019 (n° 16995, 16996 et 16997) ont été retirées le 11 février 2020, avant la signature des contrats. Les totaux de ce tableau incluent ces demandes puisqu'elles ont été reçues et approuvées au cours de l'exercice 2019-2020.		

Tableau A2 : Nombre de demandes et d'approbations – Projets d'immobilisations

	2019-2020	Depuis la création du FMV
Demandes présentées¹	20	662
Approbations²	13	344

¹ Nombre de demandes soumises à la FCM pour un financement du FMV. L'année de soumission est basée sur la date à laquelle la FCM a reçu la demande.

² Nombre de demandes approuvées par le conseil d'administration de la FCM, sur la base de la date de l'approbation par le conseil d'administration. Les demandes approuvées au cours d'un exercice donné peuvent avoir été soumises lors d'un exercice précédent.

Tableau A3 : Nombre de plans de développement durable de collectivités, d'études de faisabilité et de projets pilotes approuvés par région depuis la création du Fonds

Région/province	Population ⁴	% de la pop.	Approuvés durant l'exercice 2019-2020					Montants totaux approuvés depuis la création du FMV ³					
			N ^{bre}	VTP ⁵ (\$)	Total des subv. (\$)	% du nombre total	% du montant total (\$)	N ^{bre}	VTP (\$)	Subventions (\$)	% du nombre total	% du montant total (\$)	Par habitant (\$)
Région de l'Atlantique	2 327 638	6,95	8	2 480 500	1 355 300	17,39	20,35	122	7 905 940	18 235 922	10,69	5,82	3,4
Nouveau-Brunswick	751 171	2,24	4	943 900	613 600	8,7	9,21	54	3 717 564	8 287 356	4,73	2,65	4,9
Terre-Neuve-et-Labrador	514 536	1,54	2	464 700	218 600	4,35	3,28	19	913 143	2 100 135	1,67	0,67	1,8
Nouvelle-Écosse	921 727	2,75	2	1 071 900	523 100	4,35	7,85	43	2 751 513	6 495 133	3,77	2,07	3
Île-du-Prince-Édouard	140 204	0,42	0	0	0	0	0	6	523 720	1 353 298	0,53	0,43	3,7
Colombie-Britannique	4 400 057	13,14	6	1 601 480	779 500	13,04	11,70	206	16 598 731	47 625 069	18,05	15,20	3,8
Territoires du Nord	107 265	0,32	1	55 000	27 500	2,17	0,41	24	1 565 771	4 664 781	2,10	1,49	3,8
Territoires du Nord-Ouest	41 462	0,12	0	0	0	0	0	10	891 101	2 353 715	0,88	0,75	14,6
Nunavut	31 906	0,10	0	0	0	0	0	4	232 333	911 500	0,35	0,29	21,5
Yukon	33 897	0,10	1	55 000	27 500	2,17	0,41	10	442 337	1 399 566	0,88	0,45	7,3
Ontario	12 851 821	38,39	12	4 472 200	1 527 800	26,09	22,94	372	36 420 670	101 938 532	32,6	32,54	13
Prairies	5 886 906	17,59	9	4 976 000	1 871 500	19,57	28,1	192	18 578 694	62 419 870	16,83	19,93	2,8
Alberta	3 645 257	10,89	5	3 767 600	1 305 300	10,87	19,6	110	11 041 966	32 991 271	9,64	10,53	2,8
Manitoba	1 208 268	3,61	2	313 800	156 900	4,35	2,36	38	3 268 716	15 325 955	3,33	4,89	3,2
Saskatchewan	1 033 381	3,09	2	894 600	409 300	4,35	6,15	44	4 268 012	14 102 644	3,86	4,50	3
Québec	7 903 001	23,61	10	1 983 060	1 098 300	21,74	16,49	225	21 681 965	78 355 231	19,72	25,01	2,7
Total	33 476 688	100 %	46*	15 568 240 \$	6 659 900 \$	100 %	100 %	1 141	102 751 771 \$	313 239 405 \$	100 %	100 %	4,1 \$

* Trois projets approuvés au cours de l'exercice 2019-2020 ont été retirés le 11 février 2020. La valeur totale des subventions annulées était de 162 000 \$.

³ * Les montants nets totaux approuvés depuis la création du Fonds incluent les montants approuvés à l'origine par le conseil d'administration de la FCM, plus tout montant supplémentaire approuvé, moins les montants qui ont été retirés, exclus ou annulés.

⁴ Source : Statistique Canada, Recensement de 2011.

⁵ VTP = valeur totale des projets selon les déclarations des demandeurs

Tableau A4 : Projets d'immobilisations approuvés par région

Région/province	Projets approuvés durant l'exercice 2019-2020									Montants totaux approuvés depuis la création du FMV ⁶					
	Population ⁷	% de la pop.	N ^{bre}	VTP ⁸ (\$)	Total des subv. (\$)	Total des prêts (\$)	% du nombre total	% du montant total (\$)	N ^{bre}	VTP (\$)	Subventions (\$)	Prêts (\$)	% du nombre total	% du montant total (\$)	Par habitant (\$)
Région de l'Atlantique	2 327 638	6,95	2	68 479 300	1 716 500	11 445 700	15,4	14,3	31	747 418 372	13 560 446	107 997 257	14,4	14,4	52
Nouveau-Brunswick	751 171	2,24	1	2 385 300	216 500	1 445 700	7,7	1,8	10	110 508 876	4 030 882	34 759 700	4,6	4,6	52
Terre-Neuve-et-Labrador	514 536	1,54	0	0	0	0	0	0	6	117 561 835	3 119 735	25 846 964	3,4	3,4	56
Nouvelle-Écosse	921 727	2,75	0	0	0	0	0	0	12	451 089 291	3 982 403	37 083 323	4,9	4,9	45
Île-du-Prince-Édouard	140 204	0,42	1	66 094 000	1 500 000	10 000 000	7,7	12,5	3	68 258 370	2 427 425	10 307 270	1,5	1,5	91
Colombie-Britannique	4 400 057	13,14	2	779 456 000	4 513 100	30 087 600	15,4	37,7	35	1 472 084 073	21 319 561	153 280 782	20,7	20,7	40
Territoires du Nord	107 265	0,32	0	0	0	0	0	0	1	37 507 579	750 000	7 500 000	1	1	77
Territoires du Nord-Ouest	41 462	0,12	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nunavut	31 906	0,10	0	0	0	0	0	0	1	37 507 579	750 000	7 500 000	1	1	259
Yukon	33 897	0,10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ontario	12 851 821	38,39	6	35 552 000	3 138 700	20 935 200	46,2	26,2	78	1 399 678 716	28 478 673	257 900 905	34	34	22
Prairies	5 886 906	17,59	2	18 549 500	1 421 400	9 475 900	15,4	11,9	37	519 955 274	21 587 873	100 308 361	14,5	14,5	21
Alberta	3 645 257	10,89	1	14 584 800	1 007 700	6 717 900	7,7	8,4	20	365 915 532	14 472 402	58 315 162	8,6	8,6	20
Manitoba	1 208 268	3,61	0	0	0	0	0	0	10	133 487 448	5 788 533	34 937 934	4,8	4,8	34
Saskatchewan	1 033 381	3,09	1	3 964 700	413 700	2 758 000	7,7	3,5	7	20 552 294	1 326 939	7 055 264	1	1	8
Québec	7 903 001	23,61	1	12 368 400	1 192 600	7 950 300	7,7	10	38	416 656 708	20 288 070	110 432 300	15,5	15,5	17
Total	33 476 688	100 %	13	914 405 200 \$	11 982 300 \$**	79 894 700 \$	100 %	100 %	220	4 593 300 722 \$	105 984 623 \$**	737 419 605 \$	100 %	100 %	25 \$

** Le total des subventions pour 2019-2020 ne représente que les montants affectés aux nouveaux projets et ne tient pas compte des modifications de portée touchant des projets approuvés au cours des années précédentes. La modification de portée touchant le projet n° 15225, initialement approuvé durant l'exercice 2017-2018, a entraîné une augmentation de la subvention versée à cette initiative. Le montant supplémentaire a été inclus dans les montants totaux approuvés depuis la création du FMV.

⁶ Les montants nets totaux approuvés depuis la création du Fonds incluent les montants approuvés à l'origine par le conseil d'administration de la FCM, plus tout montant supplémentaire approuvé, moins les montants qui ont été retirés, exclus ou annulés.

⁷ Source : Statistique Canada, Recensement de 2011.

⁸ VTP = valeur totale des projets selon les déclarations des demandeurs

Tableau A5 : Projets approuvés par régions (plans de développement durable de collectivités, études de faisabilité, projets pilotes et projets d'immobilisations)

Région/province	Projets approuvés durant l'exercice 2019-2020								Montants totaux approuvés depuis la création du FMV ⁹						
	Population ¹⁰	% de la pop.	N ^{bre}	VTP ¹¹ (\$)	Total des subv. (\$)	Total des prêts (\$)	% du nombre total	% du montant total (\$)	N ^{bre}	VTP (\$)	Subventions (\$)	Prêts (\$)	% du nombre total	% du montant total (\$)	Par habitant (\$)
Région de l'Atlantique	2 327 638	6,95	10	70 959 800	3 071 800	11 445 700	16,9	14,7	153	765 654 294	21 466 386	107 997 257	11,2	13,7	56
Nouveau-Brunswick	751 171	2,24	5	3 329 200	830 100	1 445 700	8,5	2,3	64	118 796 232	7 748 446	34 759 700	4,7	4,5	57
Terre-Neuve-et-Labrador	514 536	1,54	2	464 700	218 600	0	3,4	0,2	25	119 661 970	4 032 878	25 846 964	1,8	3,2	58
Nouvelle-Écosse	921 727	2,75	2	1 071 900	523 100	0	3,4	0,5	55	457 584 424	6 733 916	37 083 323	4	4,6	48
Île-du-Prince-Édouard	140 204	0,42	1	66 094 000	1 500 000	10 000 000	1,7	11,7	9	69 611 668	2 951 145	10 307 270	0,7	1,4	95
Colombie-Britannique	4 400 057	13,14	8	781 057 480	5 292 600	30 087 600	13,6	35,9	241	1 519 709 142	37 918 292	153 280 782	17,7	20,2	43
Territoires du Nord	107 265	0,32	1	55 000	27 500	0	1,7	0,03	25	42 172 360	2 315 771	7 500 000	1,8	1	92
Territoires du Nord-Ouest	41 462	0,12	0	0	0	0	0	0	10	2 353 715	891 101	0	0,7	0,1	21
Nunavut	31 906	0,10	0	0	0	0	0	0	5	38 419 079	982 333	7 500 000	0,4	0,9	266
Yukon	33 897	0,10	1	55 000	27 500	0	1,7	0,03	10	1 399 566	442 337	0	0,7	0	13
Ontario	12 851 821	38,39	18	40 024 200	4 666 500	20 935 200	30,5	26	450	1 501 617 248	64 899 343	257 900 905	33,1	34,1	25
Prairies	5 886 906	17,59	11	23 525 500	3 292 900	9 475 900	18,6	13	229	582 375 144	40 166 568	100 308 361	16,8	14,8	24
Alberta	3 645 257	10,89	6	18 352 400	2 313 000	6 717 900	10,2	9,2	130	398 906 803	25 514 367	58 315 162	9,6	8,9	23
Manitoba	1 208 268	3,61	2	313 800	156 900	0	3,4	0,2	48	148 813 403	9 057 250	34 937 934	3,5	4,6	36
Saskatchewan	1 033 381	3,09	3	4 859 300	823 000	2 758 000	5,1	3,6	51	34 654 938	5 594 951	7 055 264	3,7	1,3	12
Québec	7 903 001	23,61	11	14 351 460	2 290 900	7 950 300	18,6	10,4	263	495 011 939	41 970 035	110 432 300	19,3	16,1	19
Total	33 476 688	100 %	59*	929 973 440 \$	18 642 200 \$**	79 894 700 \$	100 %	100 %	1 361	4 906 540 127 \$	208 736 394 \$**	737 419 605 \$	100 %	100 %	28 \$

* Trois projets approuvés au cours de l'exercice 2019-2020 ont été retirés le 11 février 2020. La valeur totale des subventions annulées était de 162 000 \$.

** Le total des subventions pour 2019-2020 ne représente que les montants affectés aux nouveaux projets et ne tient pas compte des modifications de portée touchant des projets approuvés au cours des années précédentes. La modification de portée touchant le projet n° 15225, initialement approuvé durant l'exercice 2017-2018, a entraîné une augmentation de la subvention versée à cette initiative. Le montant supplémentaire accordé de 346 600 \$ a été inclus dans les montants totaux approuvés depuis la création du FMV.

⁹ Les montants nets totaux approuvés depuis la création du Fonds incluent les montants approuvés à l'origine par le conseil d'administration de la FCM, plus tout montant supplémentaire approuvé, moins les montants qui ont été retirés, exclus ou annulés.

¹⁰ Source : Statistique Canada, Recensement de 2011.

¹¹ VTP = valeur totale des projets selon les déclarations des demandeurs

Tableau A6 : Équilibre entre les régions urbaines et rurales de tous les projets approuvés (plans de développement durable de collectivités, études de faisabilité, projets pilotes et projets d'immobilisations)

Type de municipalité	Projets approuvés durant l'exercice 2019-2020							Montants totaux approuvés depuis la création du FMV ¹²					
	Population ¹³	% de la pop.	N ^{bre}	VTP ¹⁴ (\$)	Total (subv. et prêts) (\$)	% du nombre total	% du montant total (\$)	N ^{bre}	VTP (\$)	Total (subv. et prêts) (\$)	% du nombre total	% du montant total (\$)	Par habitant (\$)
Petite, rurale et/ou éloignée (rurale) ¹⁵	6 329 414	18,90	17	25 765 860	15 931 600	28,8	16,2	404	673 329 059	221 277 101	29,68	23,39	35
Ville (urbaine)	27 147 274	81,10	42	904 207 580	82 605 300	71,2	83,8	957	4 233 211 069	724 878 897	70,32	76,61	27
Total	33 476 688	100 %	59*	929 973 440 \$	98 536 900 \$	100 %	100 %	1 361	4 906 540 127 \$	946 155 999 \$**	100 %	100 %	28 \$

* Trois projets approuvés au cours de l'exercice 2019-2020 ont été retirés le 11 février 2020. La valeur totale des subventions annulées était de 162 000 \$.

** Le total des subventions pour 2019-20 ne représente que les montants affectés aux nouveaux projets et ne tient pas compte des modifications de portée touchant des projets approuvés au cours des années précédentes. La modification de portée touchant le projet n° 15225, initialement approuvé durant l'exercice 2017-2018, a entraîné une augmentation de la subvention versée à cette initiative. Le montant supplémentaire accordé de 346 600 \$ a été inclus dans les montants totaux approuvés depuis la création du FMV.

¹² Les montants nets totaux approuvés depuis la création du Fonds incluent les montants approuvés à l'origine par le conseil d'administration de la FCM, plus tout montant supplémentaire approuvé, moins les montants qui ont été retirés, exclus ou annulés.

¹³ Source : Statistique Canada, Recensement de 2011.

¹⁴ VTP = valeur totale des projets selon les déclarations des demandeurs

¹⁵ Les municipalités dont la population est inférieure à 10 000 habitants sont classées rurales. Dans le cas des gouvernements municipaux régionaux, ils sont considérés comme ruraux si chacune des municipalités qui le constituent comporte une population inférieure à 10 000 habitants. Ainsi, une municipalité régionale est considérée comme urbaine si une des municipalités qui la constituent compte 10 000 habitants ou plus.

Annexe B : Gestion des fonds

Tableau B1 : Montants et types de financement versés

	2019-2020 (\$)	Depuis la création du FMV (\$)
Subventions pour les plans, les études de faisabilité et les projets pilotes	5 687 599	87 548 918
Subventions pour les projets d'immobilisations	1 415 871	74 874 349
Subventions en vertu de l'Accord de subvention pour la soumission de rapports sur le rendement des projets (ASRRP) pour les projets d'immobilisations ¹	0	1 295 002
Prêts pour les projets d'immobilisations	8 263 370	570 121 457
Total	15 366 840 \$	733 839 725 \$

Tableau B2 : Rendement des fonds non alloués

Fiera Capital gère les avoirs du Fonds municipal vert (FMV ou « le Fonds ») de la FCM qui n'ont pas encore été décaissés pour des projets. Des directives régissant le placement de ces fonds non alloués sont fournies dans *l'Énoncé de politique d'investissement* du FMV afin d'assurer un rendement conforme aux objectifs du Fonds et suffisant pour en assurer la viabilité financière. Ce document est révisé chaque année; la dernière révision date de février 2020, et sa plus récente mise à jour remonte à juillet 2018.

Le tableau qui suit montre le taux de rendement des fonds non alloués en 2019-2020 et depuis la création du FMV².

	2019-2020 (%)	Depuis la création du FMV (%)
Rendement	2,67	4,79

Tableau B3 : Rémunération de la haute direction

L'équipe de la haute direction du FMV est composée d'un directeur général et de six gestionnaires principaux, chacun d'entre eux étant responsable de l'une des unités administratives suivantes : Services

¹ Les dernières approbations de subventions en vertu de l'Accord de subvention pour la soumission de rapports sur le rendement (ASRRP) ont eu lieu en août 2006.

² Le rendement annuel pour 2019-2020 a été affecté par l'effondrement des marchés financiers en mars 2020 causé par la pandémie de coronavirus. Le rendement annuel exclut le rendement généré par les équivalents de trésorerie à court terme.

de financement, Services de partage des connaissances, Recherche et développement, Marketing et communications, Gestion des risques, et Gouvernance et mesure du rendement.

Leur rémunération durant l'exercice 2019-2020 était fondée sur les échelles salariales ci-dessous :

Du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020

Directeur général	De 140 500 \$ à 192 550 \$
Gestionnaires principaux	De 107 900 \$ à 142 750 \$

Outre leur salaire, les employés bénéficient d'une cotisation à un REER collectif (cinq pour cent de leur salaire annuel) et d'avantages sociaux collectifs.

Rémunération des membres du conseil du FMV et des pairs évaluateurs

Les membres du conseil du FMV, à l'exception des membres nommés par le gouvernement fédéral, peuvent demander des honoraires de 350 \$ pour chaque journée de participation à une réunion en personne du conseil, plus des honoraires d'une journée (350 \$) pour couvrir leur temps de préparation. Pour les téléconférences, des honoraires d'une demi-journée (175 \$) peuvent être demandés, plus des honoraires d'une demi-journée (175 \$) pour couvrir le temps de préparation.

Les pairs évaluateurs du FMV peuvent réclamer des honoraires de 114,28 \$ l'heure, pour un maximum de 60 000 \$ par évaluateur sur une période de quatre ans. La norme établie est un maximum de 10 heures par pair évaluateur pour chaque demande de financement, mais lorsqu'il s'agit d'un dossier relativement complexe, des heures d'examen supplémentaires peuvent être accordées si la demande en est faite avant la fin de l'évaluation. Bien que l'entente de financement permette aux pairs évaluateurs nommés par le gouvernement fédéral d'être rétribués pour leurs services, aucun n'a demandé de rémunération depuis la création du FMV.

Annexe C : Membres du Conseil du FMV

Membres représentant le secteur municipal

Ben Henderson, conseiller
Président du conseil du FMV
Ville d'Edmonton (Alb.)
Nommé en février 2015

Sheila Fitzgerald, mairesse
Deuxième vice-présidente du conseil du FMV
Ville de Roddickton-Bide Arm (T.-N.-L.)
Nommée en avril 2017

Alan DeSousa, maire
Vice-président du conseil du FMV
Arrondissement de Saint-Laurent,
Ville de Montréal (Qc)
Nommé en juin 2018

Rebecca Mersereau, conseillère
District de Saanich (C.-B.)
Nommée en janvier 2020

Berry Vrbanovic, maire
Ville de Kitchener (Ont.)
Nommé en avril 2015

Laurel Collins, conseillère
Ville de Victoria (C.-B.)
Nommée en janvier 2019
A démissionné¹ en octobre 2019

Membres représentant les secteurs privé et universitaire

Guy Burry, président du conseil du FMV
Craigellachie Corporation
Nommé en septembre 2015

David Martin
Directeur principal, knoWater
Nommé en avril 2018

Marco Perron, CPA, CA, CRMA
Associé, Raymond Chabot Grant Thornton
PDG, RCGT Consulting Inc.
Nommé en septembre 2015

Denis Leclerc
Président, Écotech Québec
Nommé en avril 2018

Arne Elias, Ph. D.
Directeur principal, Elias Consulting
Nommé en avril 2016

¹A démissionné du conseil du FMV.

Membres représentant le gouvernement fédéral

Membres	Remplaçants
Joyce Henry, directrice générale Office de l'efficacité énergétique, Ressources naturelles Canada <i>Nommée en février 2018</i>	Renée Lazarowich, gestionnaire Partenariats stratégiques, Habitation Office de l'efficacité énergétique, Ressources naturelles Canada <i>Nommée en février 2019</i>
Jocelyn Millette, directeur général CanmetÉNERGIE – Varennes Secteur de la technologie énergétique, Ressources naturelles Canada <i>Nommé en avril 2019</i>	Josef Ayoub, conseiller scientifique principal Bureau du directeur général CanmetÉNERGIE – Varennes Secteur de la technologie énergétique, Ressources naturelles Canada <i>Nommé en février 2019</i>
Rupa Bhawal-Montmorency, directrice générale Direction générale des sciences et de la technologie Environnement et Changement climatique Canada <i>Nommée en février 2019</i> <i>A démissionné¹ en octobre 2019</i>	Adrienne Sinclair, gestionnaire Direction générale des sciences et de la technologie Environnement et Changement climatique Canada <i>Nommée en février 2019</i>
Michelle Brownlee, directrice générale Direction des politiques stratégiques Environnement et Changement climatique Canada <i>Nommée en février 2019</i>	Laniel Bateman, directrice générale intérimaire Direction des politiques stratégiques Environnement et Changement climatique Canada <i>Nommée en février 2019</i>
Nathalie Lechasseur, directrice générale Intégration des programmes, Infrastructure Canada Nommée en décembre 2018 <i>A démissionné¹ en mars 2020</i>	<i>Siège vacant</i>

¹ A démissionné du conseil du FMV.

Annexe D : Processus d'évaluation et d'approbation du financement

Les demandes de financement du FMV admissibles sont évaluées par le comité d'évaluation par les pairs du FMV, à la lumière d'une série de critères établis à cette fin par le conseil du FMV, et approuvées par le conseil d'administration de la FCM. Les critères, présentés dans les tableaux D1 à D4, sont utilisés pour évaluer la performance en matière de durabilité, la valeur de partage des connaissances et l'approche de gestion de chaque initiative, en mettant l'accent sur les avantages environnementaux prévus. En 2018, le FMV a établi de nouveaux critères pour évaluer les projets d'immobilisations des secteurs de l'énergie, des transports, des matières résiduelles et de l'eau (ÉTME). Ces critères amèneront les promoteurs de projets à se fixer des objectifs environnementaux plus ambitieux.

Le comité d'évaluation par les pairs du FMV comprend environ 60 spécialistes indépendants possédant une expertise particulière dans les domaines de l'environnement, de la gestion de projets ou des finances. Le conseil d'administration de la FCM sélectionne tous les membres du comité. Les ministres de Ressources naturelles Canada et d'Environnement et Changement climatique Canada fournissent une liste de candidats qualifiés représentant des ministères fédéraux, à partir de laquelle jusqu'à un tiers des membres sont sélectionnés. Les autres membres sont choisis au moyen d'un processus de demandes de candidatures. Parmi ceux-ci, la moitié des spécialistes sélectionnés proviennent de gouvernements municipaux et les autres proviennent du secteur privé ou d'organismes non gouvernementaux. Les pairs évaluateurs sont nommés au sein du comité pour une période de quatre ans, et leur mandat est renouvelé pour un ou plusieurs mandats de quatre ans, en s'appuyant sur la participation, le roulement et l'importance de préserver l'équilibre entre l'expertise technique et financière.

Deux pairs évaluateurs, au minimum, évaluent chacune des demandes de financement pour un plan, une étude ou un projet pilote, tandis que trois pairs évaluateurs, au minimum, évaluent chacune des demandes de financement pour un projet d'immobilisations.

Après l'évaluation des pairs, les demandes pour des projets pilotes ou des projets d'immobilisations sont soumises à l'examen du conseil du FMV. Au cours de cet examen, le conseil du FMV tient compte de divers facteurs, notamment le pointage obtenu dans le cadre de l'évaluation indépendante par les pairs évaluateurs, les priorités de financement du FMV énoncées dans l'entente de financement entre la FCM et le gouvernement du Canada, l'équilibre régional, le degré d'innovation et les fonds disponibles. Le conseil du FMV recommande le financement des projets les plus exceptionnels seulement et soumet ses recommandations au conseil d'administration de la FCM.

En avril 2018, le conseil d'administration de la FCM a délégué l'approbation des subventions liées aux plans et aux études de faisabilité au personnel de la FCM. Après l'évaluation par les pairs, les demandes liées à des plans et à des études de faisabilité sont soumises au directeur général du FMV pour une décision de financement. Cette décision est principalement orientée par l'évaluation des pairs. Lorsque d'autres aspects doivent être pris en compte en ce qui concerne une demande en particulier (par exemple, une divergence d'opinions, les priorités de financement du FMV énoncées dans l'entente de financement entre la FCM et le gouvernement du Canada, l'équilibre régional, le degré d'innovation ou les fonds disponibles), cette demande peut être soumise au conseil du FMV et au conseil d'administration de la FCM pour examen.

Objectifs et secteurs de financement

La FCM accorde du financement du FMV dans cinq secteurs : les sites contaminés, l'énergie, les transports, l'eau et les matières résiduelles. Les objectifs de chaque secteur sont les suivants :

- Promouvoir le réaménagement de sites contaminés et éviter l'aménagement de nouveaux sites;
- Réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre (GES) par l'entremise de mesures telles que l'efficacité, la conservation, la gestion de la demande et la récupération d'énergie, et en favorisant la consommation d'énergie renouvelable ou résiduaire;
- Réduire la consommation et les émissions de combustibles fossiles dans les transports au moyen de projets encourageant les véhicules à occupation multiple ou encore l'efficacité du carburant ou le passage à des carburants de remplacement pour les parcs de véhicules;
- Réduire la consommation et la perte d'eau potable ou protéger les plans d'eau locaux par l'entremise de mesures telles que la gestion de la demande, la conservation de l'eau, la récupération d'eau ainsi le traitement des eaux usées ou pluviales;
- Réduire, réutiliser ou recycler des matières qui iraient autrement s'ajouter au flux des déchets, ce qui entraînera une réduction des émissions de GES découlant de l'enfouissement.

Plans, études de faisabilité et projets pilotes

Tableau D1 : Critères d'évaluation des plans

Critères notés	Note maximale
Approche de développement durable	15
Liens avec les plans et les politiques existants	15
Approche systémique	20
Pratiques et technologies novatrices allant au-delà des améliorations usuelles	10
Potentiel de reproductibilité et de partage de connaissances	10
Capacité de gestion (gestion de projet)	10
Plan de travail	10
Budget	10
Total	100

Tableau D2 : Critères d'évaluation des études de faisabilité et des projets pilotes

Critères notés	Note maximale
Avantages environnementaux anticipés	25
Liens avec les plans et les politiques existants	10
Approche systémique	10
Avantages pour la collectivité	5
Pratiques et technologies novatrices allant au-delà des améliorations usuelles	10
Potentiel d'application élargie et de leçons apprises	10
Gestion de projet	10
Plan de travail	10
Budget	10
Total	100

Projets d'immobilisations (nouveau)

Tableau D3 : Critères d'évaluation des projets d'immobilisations – Énergie, transports, eau et matières résiduelles

Tableau sommaire des critères d'évaluation		
Catégorie	Description	Critères
Innovation	Le projet illustre l'innovation par l'entremise de la démonstration ou de l'adoption de solutions nouvelles et meilleures qui répondent aux principaux défis des municipalités et des collectivités.	<ul style="list-style-type: none"> • Potentiel de transformation • Caractère audacieux • Renforcement des capacités • Reproductibilité
Répercussions	Le projet a le potentiel de générer d'importants avantages environnementaux, économiques et sociaux pour les municipalités et les collectivités.	<ul style="list-style-type: none"> • Avantages environnementaux • Avantages financiers • Avantages pour la collectivité • Incidences relatives
Mise en œuvre	Dans l'ensemble, le projet est conçu de manière à favoriser l'engagement des parties prenantes internes et externes (selon les besoins), la planification, la gestion des risques et la mobilisation des ressources appropriées.	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation des intervenants • Liens avec les plans et les politiques existants • Équipe et partenaires • Plan de travail et budget • Gestion des risques • Financement

On se sert de chacune des trois composantes à évaluer (innovation, répercussions et mise en œuvre) pour tracer un graphique permettant de comparer les projets d'immobilisations entre eux. Les aspects « innovation » et « répercussions » en représentent respectivement les axes X et Y, tandis que l'élément « mise en œuvre » sert de multiplicateur pour déterminer la position du projet par rapport à ces deux axes. Tous les critères contribuent de manière égale au positionnement des projets sur le graphique.

Tableau D4 : Critères d'évaluation des projets d'immobilisations – Sites contaminés

Critères notés	Note maximale
Performance environnementale	
Remise en état de sites contaminés, gestion des risques et valorisation énergétique des sites contaminés – avantages environnementaux directs	30
Pratiques de développement durable	10
Total (performance environnementale)	40
Autres avantages	
Viabilité et rendement financier	10
Avantages pour la collectivité	10
Mobilisation de la collectivité	10
Harmonisation avec des plans, des politiques, des programmes et des investissements favorables au projet	10
Systèmes de mesure	10
Potential de reproduction par d'autres municipalités	10
Total (autres avantages)	60
Note totale	100
Gestion de projet	
	Échelle d'évaluation vert-jaune-rouge¹
Équipe de projet	vert-jaune-rouge
Gestion des risques et calendrier	vert-jaune-rouge
Financement	vert-jaune-rouge

¹ Pour la gestion de projet, l'évaluation est effectuée en fonction de l'échelle « vert-jaune-rouge » rappelant les feux de circulation. **Un feu rouge** indique que les pairs évaluateurs ont cerné des problèmes importants, comme des faiblesses dans la planification, l'équipe de projet ou le budget, ou d'importantes lacunes dans la conception qui pourraient empêcher de mener à bien le projet dans le respect du calendrier ou du budget ou d'en tirer les résultats escomptés. **Un feu jaune** indique que les pairs évaluateurs ont cerné certaines faiblesses ou certains problèmes mineurs. Le demandeur aurait avantage à les corriger, mais quoi qu'il en soit, le projet pourrait être mené à bien et produire les résultats escomptés. **Un feu vert** indique que les pairs évaluateurs n'ont rien cerné qui est digne de mention.

Annexe E : Projets approuvés par le FMV en 2019-2020

Le comité exécutif de la FCM a approuvé les projets suivants en 2019-2020. Ces projets avaient d'abord été soumis à une évaluation qui a permis de conclure qu'ils offraient des possibilités d'améliorations considérables sur le plan de la qualité de l'air, de l'eau ou du sol, de même que des réductions des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Description du projet	Demandeur principal	Subvention du FMV (\$)	Prêt du FMV (\$)	Valeur totale du projet (\$)
Alberta				
Évaluation de carburants de remplacement pour le parc de véhicules de collecte d'ordures et de recyclage de Calgary (16700)	Ville de Calgary	54 700		119 400
Projet pilote d'utilisation de camions hybrides et électriques pour la collecte des ordures ménagères à Calgary (16773)	Ville de Calgary	500 000		1 463 400
Utilisation d'énergie renouvelable pour le plan de réaménagement River Crossing d'Edmonton (16692)	Ville d'Edmonton	60 000		120 000
Nouvelle technologie pour améliorer la qualité des effluents à l'usine de traitement des eaux usées de Cold Lake (projet pilote) (16640)	Commission régionale des services publics de Cold Lake (CLRUSC)	190 600		238 300
Ville de Slave Lake – Utilisation d'un réacteur avec support de biomasse fixe (Submerged attached growth reactor [SAGR]) à des fins de conformité réglementaire (16611)	Ville de Slave Lake	1 007 700	6 717 900	14 584 800

Description du projet	Demandeur principal	Subvention du FMV (\$)	Prêt du FMV (\$)	Valeur totale du projet (\$)
Projet de transport collectif régional de la Ville de Stony Plain – Lignes d’autobus régionales pour navetteurs (réduisant les déplacements de véhicules à occupant unique) (16641)	Ville de Stony Plain	500 000		1 826 500
Colombie-Britannique				
Construction de la toute première installation de traitement tertiaire des eaux usées de l’île de Vancouver (16576)	District régional de la Capitale	3 000 000	20 000 000	764 956 000
Construction d’une nouvelle passerelle pour piétons et cyclistes à Courtenay (étude de faisabilité) (16775)	Ville de Courtenay	29 300		58 580
Priorisation des infrastructures durables de gestion des eaux pluviales dans le parc communautaire côtier de Parksville (16721)	Ville de Parksville	168 300		337 100
Projet d’expansion du système de récupération de la chaleur des eaux usées pour le réseau énergétique de quartier Southeast False Creek, à Vancouver (16614)	Ville de Vancouver	1 513 100	10 087 600	14 500 000
Étude de faisabilité – Détachement de la GRC à énergie zéro de North Cowichan/Duncan (16725)	District de North Cowichan	11 000		22 000
Projet pilote de financement sur la base des biens immobiliers pour l’amélioration écoénergétique des résidences (16580)	District de Saanich	350 000		740 000
Projet solaire et de stockage de Summerland – Évaluation des sites contaminés et étude géotechnique (16776)	District de Summerland	45 900		91 800

Description du projet	Demandeur principal	Subvention du FMV (\$)	Prêt du FMV (\$)	Valeur totale du projet (\$)
Rénovation de logements abordables : mise à l'essai de solutions novatrices pour l'amélioration écoénergétique et l'approvisionnement à Vancouver (16678)	Institut de Pembina pour le développement approprié	175 000		352 000
Manitoba				
Réacheminement des gros appareils ménagers destinés aux sites d'enfouissement du Manitoba (16462)	Manitoba Ozone Protection Industry Association (MOPIA)	123 900		247 800
Adoption de l'efficacité énergétique et de l'énergie renouvelable pour des groupes de bâtiments à Emerson-Franklin (étude de faisabilité) (16532)	Municipalité d'Emerson-Franklin	33 000		66 000
Nouveau-Brunswick				
Optimisation énergétique de bâtiments municipaux d'un groupe de municipalités francophones du Nouveau-Brunswick (PEREEB-AFMNB) (16538)	Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick	417 400		521 700
Conservation de l'énergie et préservation de l'histoire : vers un hôtel de ville carboneutre à Fredericton (16693)	Ville de Fredericton	24 900		49 700
Planification collaborative des transports à Moncton (16504)	Ville de Moncton	61 100		152 200
Mise en œuvre d'améliorations écoénergétiques au centre communautaire AYR Motor de Woodstock (16593)	Ville de Woodstock	216 500	1 445 700	2 385 300
Évaluation de la faisabilité de mesures optimales d'efficacité énergétique pour un aréna de Dieppe (16722)	Ville de Dieppe	110 200		220 300

Description du projet	Demandeur principal	Subvention du FMV (\$)	Prêt du FMV (\$)	Valeur totale du projet (\$)
Terre-Neuve-et-Labrador				
Mesures visant l'efficacité énergétique et l'énergie renouvelable dans les bâtiments municipaux de Gander (16612)	Ville de Gander	104 700		223 800
Mesures visant l'efficacité énergétique et l'énergie renouvelable dans les bâtiments municipaux de Grand Falls-Windsor (16616)	Ville de Grand Falls-Windsor	113 900		240 900
Nouvelle-Écosse				
Parc de véhicules municipaux plus durable pour le Comté de Kings (16557)	Comté de Kings	23 100		52 200
Amélioration de l'efficacité énergétique et de la résistance climatique d'une résidence pour aînés de West Hants (projet pilote) (16784)	Windsor Elms Village	500 000		1 019 700
Ontario				
Production de biogaz par la codigestion de déchets organiques municipaux et de biosolides des eaux usées à l'usine d'assainissement des eaux usées de Cornwall (16718)	Ville de Cornwall	57 500		117 400
Modernisation des tours d'habitation pour réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre à Toronto (16735)	Ville de Toronto	1 761 900	11 746 300	16 884 100
Plan d'action de quartier durable pour le quartier Thornhill de Vaughan (16705)	Ville de Vaughan	152 100		381 400
Évaluation de la faisabilité d'améliorations écoénergétiques poussées dans une caserne de pompiers de Vaughan (16821)	Ville de Vaughan	20 300		47 100

Description du projet	Demandeur principal	Subvention du FMV (\$)	Prêt du FMV (\$)	Valeur totale du projet (\$)
Évaluation du risque de contamination au chlorure de sodium d'une source d'eau potable de Waterloo (16726)	Ville de Waterloo	175 000		532 400
Bruce innove : projet fondamental d'infrastructure pour l'hydrogène du Comté de Bruce (16774)	Comté de Bruce	148 750		297 500
Recherche de moyens communautaires à faible impact pour la gestion des eaux pluviales dans le quartier Southdown de Mississauga (16535)	Credit Valley Conservation Foundation	175 000		559 900
Protection de l'environnement marin de la municipalité de Brockton par la réduction du chlore résiduel (16598)	Municipalité de Brockton	78 000	520 000	747 500
Construction d'une nouvelle caserne de pompiers à énergie zéro à Port Stanley (16734)	Municipalité de Central Elgin	488 500	3 256 600	5 294 700
Considérations relatives à la carboneutralité pour la nouvelle caserne de pompiers du quartier Port Stanley de Central Elgin (16558)	Municipalité de Central Elgin	23 100		46 200
Gestion de la neige au moyen d'énergie renouvelable et du traitement des eaux pluviales à Russell (16594)	Municipalité de Russell	56 200		112 400
Mise au point d'une solution intelligente de gestion de la circulation pour le développement durable de Waterloo (16441)	Municipalité régionale de Waterloo	392 700	2 618 300	4 520 700

Description du projet	Demandeur principal	Subvention du FMV (\$)	Prêt du FMV (\$)	Valeur totale du projet (\$)
Réduction des coûts et soutien de la croissance grâce à un bioréacteur aéré à membrane (BRAM) à l'installation de traitement des eaux usées Hespeler, à Waterloo (16615)	Municipalité régionale de Waterloo	251 100	1 684 000	6 485 000
Optimisation des avantages environnementaux découlant des aménagements à faible impact et des infrastructures vertes dans la Région de York (16716)	Municipalité régionale de York	27 500		55 000
Projet de gestion des biosolides et d'optimisation des digesteurs de la Ville d'Española (16596)	Ville d'Española	166 500	1 110 000	1 620 000
Essai pilote d'une nouvelle technologie visant à réduire les sédiments et le phosphore évacués dans le bassin versant du lac Simcoe (16703)	Ville d'Innisfil	500 000		1 883 800
Remise en état des installations de gestion des eaux pluviales de Twickenham Park (16732)	Ville de Richmond Hill	120 550		270 700
Production de biogaz par la codigestion de déchets organiques municipaux et de biosolides des eaux usées à l'usine d'assainissement des eaux usées du Comté de Georgian Bluffs (16728)	Comté de Georgian Bluffs	71 800		168 400
Île-du-Prince-Édouard				
Initiative phare – Intégration de technologies solaires et de stockage d'énergie (16613)	Ville de Summerside	1 500 000	10 000 000	66 094 000
Québec				
Étude de faisabilité d'un projet pilote sur la mise en œuvre d'un éco-centre à Nunavik (16696*)	Administration régionale Kativik	26 800		59 700

Description du projet	Demandeur principal	Subvention du FMV (\$)	Prêt du FMV (\$)	Valeur totale du projet (\$)
Étude de faisabilité d'un projet pilote sur la récupération de métaux accumulés à Nunavik (16697*)	Administration régionale Kativik	29 900		48 900
Étude de faisabilité d'un projet pilote sur le recyclage des déchets organiques à Nunavik (16695*)	Administration régionale Kativik	24 500		53 600
Vers un modèle d'écocentre durable et efficace dans la MRC de Coaticook (16698)	MRC de Coaticook	17 200		34 400
Promotion du réemploi dans les écocentres de nouvelle génération de la MRC de la Rivière-du-Nord (16742)	MRC de La Rivière-du-Nord	1 192 600	7 950 300	12 368 400
Étude comparative sur la récupération de déchets organiques (16650)	Municipalité de La Pêche	39 500		78 900
Élaboration du plan d'action de développement durable de Lambton (16699)	Municipalité de Lambton	21 200		42 300
Essai d'un composteur thermophile pour la gestion des matières organiques de quatre municipalités de l'Abitibi (16667)	Municipalité de Landrienne	465 100		873 500
Optimisation et amélioration de la performance environnementale de l'écocentre de la Municipalité d'Oka (16487)	Municipalité d'Oka	43 300		86 680
Étude sur la réduction des émissions de GES produites par le parc de véhicules municipaux de Gatineau (16591)	Ville de Gatineau	175 000		355 000
Terrain de stationnement écoresponsable pour le presbytère et la bibliothèque/église (16740)	Ville de Neuville	175 000		350 080

Description du projet	Demandeur principal	Subvention du FMV (\$)	Prêt du FMV (\$)	Valeur totale du projet (\$)
Saskatchewan				
Réduction de la consommation d'énergie des installations municipales de North Battleford (16786)	Ville de North Battleford	175 000		361 000
Mise à l'essai d'un autobus électrique dans le parc du réseau de transport collectif de Saskatoon (16724)	Ville de Saskatoon	234 300		533 600
Utilisation d'un réacteur avec support de biomasse fixe (Submerged attached growth reactor [SAGR]) pour favoriser le développement futur de la Ville d'Oxbow (16609)	Ville d'Oxbow	413 700	2 758 000	3 964 700
Yukon				
Évaluation de la contamination au poste de pompage de McIntyre Creek de Whitehorse (16694)	Ville de Whitehorse	27 500		55 000
Total (\$)		18 561 400 \$	79 894 700 \$	929 973 440 \$

* Les trois demandes de financement de Kativik approuvées en octobre 2019 (16995, 16996, 16997) ont été retirées le 11 février 2020 avant la signature des contrats. Les totaux indiqués dans le tableau incluent les montants relatifs à ces demandes, étant donné que les approbations avaient été données durant l'exercice 2019-2020.

Annexe F : Résultats environnementaux

Tableau F1 : Avantages environnementaux prévus des projets d'immobilisations approuvés dont les résultats n'ont pas encore été communiqués

Secteur		Indicateurs								
		Nbre de projets	Superficie récupérée ¹ (ha)	Milieux contaminés ² gérés (m ³)	Émissions de GES ³ évitées (éq. CO ₂ /an) ⁴	Émissions de PCA ⁴ évitées (kg/an) ⁵	Matières résiduelles valorisées (tonnes/an)	Eaux ⁶ traitées (m ³ /an)	Réduction de la consommation d'eau (m ³ /an)	Eaux pluviales gérées (m ³ /an)
Sites contaminés	Approuvés en 2019-2020	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Depuis l'établissement du FMV	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Énergie	Approuvés en 2019-2020	5	0	0	16 393	168 203	0	0	204 725	0
	Depuis l'établissement du FMV	21	4	0	13 703	134 429	0	0	50 870	102
Transports	Approuvés en 2019-2020	1 ⁷	0	0	0	0	0	0	0	0
	Depuis l'établissement du FMV	4	0	0	2 936	10 842	0	0	0	0
Matières résiduelles	Approuvés en 2019-2020	1	0	0	0	9	8 325	0	238	221
	Depuis l'établissement du FMV	7	0	0	326 772	149 971	222 093	0	238	221
Eau	Approuvés en 2019-2020	6	0	0	421	4 283	2 646	46 754 698	30	0
	Depuis l'établissement du FMV	19	0	0	956	6 380	3 704	56 171 866	8 649	987
Total	Approuvés en 2019-2020	13	0	0	16 814	172 495	10 971	46 754 698	204 993	221
	Depuis l'établissement du FMV	51	4	0	353 166	406 899	225 797	56 171 866	250 793	1 310

¹ Comprend la superficie récupérée en vue d'un usage productif.

² Comprend les sols et les eaux souterraines contaminés.

³ Pour une explication des abréviations, consultez la liste à la fin de cette section.

⁴ Les émissions de GES des projets du secteur de l'énergie sont calculées selon l'intensité provinciale ou territoriale moyenne des émissions pour l'électricité. Le FMV soutient des projets de conservation et d'amélioration de l'efficacité énergétique, ce qui ne se traduit pas toujours par des modifications considérables dans les émissions de GES. Les différentes sources d'électricité provinciales ou territoriales en sont la raison, car certaines produisent plus d'émissions de carbone que d'autres.

⁵ Les émissions de PCA comprennent les oxydes d'azote (NO_x), les oxydes de soufre (SO_x), les composés organiques volatils (COV) et les particules fines (PM₁₀).

⁶ Comprend l'eau potable et les eaux usées traitées.

⁷ Les avantages environnementaux prévus d'un projet d'immobilisations dans le secteur des transports (FMV 16441) approuvé en 2019-2020 ne sont pas compris dans ce tableau, puisqu'ils n'ont pas encore été déterminés en raison de modifications apportées au projet.

Tableau F2 : Avantages environnementaux prévus comparativement aux avantages environnementaux réels des projets d'immobilisations qui ont fait l'objet d'un rapport en 2019-2020^{8,9}

		Secteurs					Total	
		Sites contaminés	Énergie	Transports	Matières résiduelles	Eau		
Nombre de projets		0	2	2	0	0	4 ¹⁰	
Indicateurs	Émissions de GES évitées (éq CO ₂ /an)	Prévu	0	461	1 786	0	0	2 247
		Réel	0	325	228	0	0	553
	Émissions de PCA évitées (kg/an)	Prévu	0	-651	10 335	0	0	9 684
		Réel	0	-288	715	0	0	427
	Superficie récupérée (ha)	Prévu	0	0	0	0	0	0
		Réel	0	0	0	0	0	0
	Milieux contaminés gérés (m ³)	Prévu	0	0	0	0	0	0
		Réel	0	0	0	0	0	0
	Matières résiduelles valorisées (tonnes/an)	Prévu	0	0	0	0	0	0
		Réel	0	0	0	0	0	0
	Eaux traitées (m ³ /an)	Prévu	0	0	0	0	0	0
		Réel	0	0	0	0	0	0
	Réduction de la consommation d'eau (m ³ /an)	Prévu	0	13 689	0	0	0	13 689
		Réel	0	5 047	0	0	0	5 047
Eaux pluviales gérées (m ³ /an)	Prévu	0	0	0	0	0	0	
	Réel	0	0	0	0	0	0	

⁸ Voir le tableau F4 pour le détail des résultats environnementaux des projets ayant fait l'objet de rapports en 2019-2020.

⁹ Pour une explication des abréviations, consultez la liste à la fin de cette section.

¹⁰ Un projet d'immobilisations dans le secteur des transports (FMV 11050) a été achevé en 2019-2020, mais il n'est pas inclus dans ce tableau puisque les résultats finaux n'ont pas été inclus dans le rapport d'achèvement du projet.

Tableau F3 : Avantages environnementaux prévus comparativement aux avantages environnementaux réels des projets d'immobilisations achevés depuis la création du FMV selon les rapports soumis (mis à jour pour 2019-2020)¹¹

Il convient de mentionner que certains projets n'atteignent pas le rendement prévu un an après leur démarrage. C'est ce qui explique les écarts entre les résultats prévus et les résultats réels dans le tableau F2. Dans la plupart des cas, cependant, les projets ont atteint ou dépassé le rendement prévu. Douze projets d'immobilisations achevés depuis la création du FMV (huit dans le secteur de l'eau, trois dans le secteur de l'énergie et un dans le secteur des sites contaminés) n'ont pas fait état des résultats environnementaux obtenus pour les raisons suivantes :

- Un projet a été annulé après un versement partiel du financement. La municipalité a achevé le projet, mais les rapports sur les résultats environnementaux n'ont pas été soumis au FMV.
- Les fonds pour le volet concernant les sites contaminés du projet Fort Rouge à Winnipeg (Man.) ont été versés en 2015-2016. Cependant, les rapports sur les résultats environnementaux n'ont pas été soumis à l'époque. Les résultats réels seront soumis lorsque les volets portant sur l'énergie et les transports seront achevés.
- Un projet a été achevé (le prêt a été entièrement versé), mais le FMV n'a pas reçu le rapport sur les résultats environnementaux. Le conseil du FMV a décidé de mettre fin au projet en mai 2014. La subvention n'a pas été versée.
- Un projet a été achevé (le prêt a été entièrement versé), mais le FMV n'a pas reçu le rapport sur les résultats environnementaux (le demandeur s'est retiré avant la réception du rapport).
- En raison des exigences de production de rapports de l'époque, six projets n'ont pas fourni de renseignements suffisants pour établir les avantages environnementaux réels.
- Un projet approuvé en 2002 a présenté une incidence environnementale qui ne correspond à aucun de nos indicateurs environnementaux existants (l'objectif du projet était d'améliorer la qualité de la boue seulement).
- Un projet a été annulé après un versement complet du financement. Les factures reçues par le FMV concernaient uniquement la conception d'un système de filtrage. Ce système n'ayant pas été mis en œuvre, il n'y a donc aucun avantage environnemental déclaré pour ce projet.

En tout, 168 projets d'immobilisations ont été achevés depuis la création du FMV. Parmi ces projets achevés, 156 ont fait état de leur performance environnementale.

¹¹ Pour une explication des abréviations, consultez la liste à la fin de cette section.

		Secteurs						Total
		Sites contaminés	Énergie	Transports	Matières résiduelles	Eau		
Nombre de projets		9	84	7	16	40	156	
Indicateurs	Superficie récupérée (ha)	Prévu	94	0	0	0	0	94
		Réel	94	0	0	0	0	94
	Milieux contaminés gérés (m ³)	Prévu	193 272	0	0	0	0	193 272
		Réel	191 768	0	0	0	0	191 768
	Émissions de GES évitées (tonnes d'éq. CO ₂ /an)	Prévu	0	293 414	29 035	406 748	7 424	736 621
		Réel	0	209 571	28 617	171 920	12 992	423 100
	Émissions de PCA évitées (kg/an)	Prévu	0	577 606	144 157	8 137	18 545	748 445
		Réel	0	401 955	141 780	8 073	7 077	558 885
	Matières résiduelles valorisées (tonnes/an)	Prévu	0	178	0	253 836	0	254 014
		Réel	0	1 722	0	171 874	0	173 596
	Eaux traitées (m ³ /an)	Prévu	0	0	0	0	273 514 178	273 514 178
		Réel	0	0	0	0	244 752 512	244 752 512
	Réduction de la consommation d'eau (m ³ /an)	Prévu	0	222 290	0	0	490 322	712 612
		Réel	0	364 809	0	0	281 539	646 348
	Déchets solides traités (m ³ /an)	Prévu	0	0	0	0	7 008	7 008
		Réel	0	0	0	0	34 675	34 675
	Eaux pluviales gérées (m ³ /an)	Prévu	0	0	0	0	1 552	1 552
		Réel	0	0	0	0	1 552	1 552

Tableau F4 : Détail des résultats environnementaux des projets ayant fait l'objet de rapports en 2019-2020

Description du projet	Résultats prévus	Résultats réels	Commentaires
<p>(1) Ville de Saint John (N.-B.)</p> <p>Année d'approbation : 2007–2008</p> <p>Secteur : Énergie</p> <p>Amélioration éconergétique du Centre aquatique des Jeux du Canada de la Ville de Saint John</p> <p><i>FMV 10098</i></p>	Réduction de 440 tonnes d'émissions de GES par année	Réduction de 304 tonnes d'émissions de GES par année	<p>Dans la foulée de ses efforts pour établir son leadership au chapitre de la durabilité environnementale, la Ville de Saint John a rénové le Centre aquatique des Jeux du Canada (CAJC) afin d'en améliorer l'efficacité énergétique. En 2010, le projet a permis de réduire la consommation d'énergie de 30 % grâce à des mesures comme l'installation de systèmes d'éclairage fluorescent et à DEL, des systèmes de chauffage à l'eau écoénergétiques, le calfeutrage complet des espaces d'air et des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC) à haut rendement énergétique. Des mesures de conservation de l'eau, comme des accessoires de plomberie à débit réduit, ont également été mises en œuvre, entraînant une réduction de la consommation d'eau annuelle de 5 047 m³. La ville envisage d'utiliser le bâtiment comme un modèle qui pourra inspirer les autres municipalités, les milieux des affaires, les promoteurs de projets et le public à créer des technologies d'énergie renouvelable et à les utiliser. Étant donné que le CAJC accueille de nombreux événements aquatiques de grande envergure, un kiosque de formation sera aménagé afin de rejoindre un vaste public.</p>
	Réduction de la consommation d'énergie (électricité) de 9 808 GJ/an	Réduction de la consommation d'énergie (électricité) de 6 597 GJ/an	
	Réduction de la consommation d'eau de 13 689 m ³ /an	Réduction de la consommation d'eau de 5 047 m ³ /an	

Description du projet	Résultats prévus	Résultats réels	Commentaires
<p>(2) Municipalité régionale du Cap-Breton (N.-É.)</p> <p>Année d'approbation : 2014–2015</p> <p>Secteur : Transports</p> <p>Sentier multifonctionnel de la route Grand Lake de la Municipalité régionale du Cap-Breton FMV 13089</p>	<p>Réduction de 1 562 tonnes d'émissions de GES par année</p>	<p>Réduction de 4 tonnes d'émissions de GES par année</p>	<p>La Municipalité régionale du Cap-Breton (MRCB) a construit un sentier multifonctionnel de 10 kilomètres reliant ses deux plus grandes municipalités, soit Sydney et Glace Bay, à son plus important établissement d'enseignement, l'Université du Cap-Breton, située entre les deux villes. Le nouveau sentier offre aux cyclistes, aux piétons et aux patineurs en ligne un parcours de déplacement sécuritaire le long d'un couloir desservi seulement par la route Grand Lake actuellement, une route à quatre voies très achalandée. Les autres principaux lieux situés le long de ce couloir sont le Marconi Community College, l'aéroport Douglas McCurdy et le plus grand centre commercial de la municipalité. Ce sentier multifonctionnel a permis de retirer l'équivalent d'environ 22 véhicules de la route, pour un total de 18 373 voiture-kilomètres évitées par année, selon les estimations, soit l'équivalent d'une réduction d'émissions de GES d'environ 3,6 tonnes d'éq. CO₂ par année.</p> <p>Le sentier offre aux étudiants résidant sur le campus d'autres moyens de se déplacer jusqu'aux commerces locaux, ce qui est utile aux commerces puisque les étudiants sont une clientèle précieuse et qu'ils peuvent occuper des emplois à temps partiel.</p>

Description du projet	Résultats prévus	Résultats réels	Commentaires
(3) Municipalité de Saint-Valérien (Qc) Année d'approbation : 2015–2016 Secteur : Énergie Rénovation écoénergétique du Centre communautaire de Saint-Valérien <i>FMV 13128</i>	Réduction de 21 tonnes d'émissions de GES par année	Réduction de 21 tonnes d'émissions de GES par année	La Municipalité de Saint-Valérien a procédé à la rénovation écoénergétique de son centre communautaire, une ancienne église située au cœur de la municipalité. Les rénovations comprenaient le remplacement du système de chauffage au mazout par un système de chauffage à la biomasse utilisant la technologie Ecorad, l'amélioration de l'isolation de l'enveloppe du bâtiment, et l'installation d'équipements homologués Energy Star. Les critères généraux de construction durable, tels que le recyclage des débris de construction, le contrôle de l'éclairage extérieur, l'installation d'équipements à faible consommation d'eau et l'utilisation de matériaux durables rejetant peu ou pas de produits toxiques, ont également été intégrés au projet de rénovation.
	Réduction de la consommation d'énergie (électricité et mazout léger) de 875 GJ/an	Réduction de la consommation d'énergie (électricité et mazout léger) de 483 GJ/an	
	Production d'énergie résiduaire de 324 GJ/an	Production d'énergie résiduaire de 873 GJ/an	
(4) Municipalité de Saint-Antonin (Qc) Année d'approbation : 2017–2018 Secteur : Transports Remplacement de deux camions dix roues par deux nouveaux camions fonctionnant au biodiesel et deux camions à essence par deux véhicules hybrides <i>FMV 15222</i>	Réduction de 224 tonnes d'émissions de GES par année	Réduction de 224 tonnes d'émissions de GES par année	La municipalité de Saint-Antonin a remplacé ses deux camions de déneigement et deux camionnettes municipales. Les nouveaux camions et la nouvelle camionnette des services publics fonctionnent avec un mélange de biodiesel et de diesel, tandis que la camionnette du Service des incendies a été remplacée par un véhicule hybride. Ces remplacements ont permis à la municipalité de répondre aux nouvelles normes environnementales de 2017 et de réduire sa consommation de carburant, ses émissions de PCA et de GES, ainsi que l'utilisation de sels et d'abrasifs l'hiver pour l'entretien des routes.
	Réduction de la consommation de carburant (diesel et essence) de 82 997 L/an	Réduction de la consommation de carburant (diesel et essence) de 82 997 L/an	

Liste des abréviations

- CNÉB : Code national de l'énergie pour les bâtiments
- GES : gaz à effet de serre
- GJ : gigajoules
- ICI : industriel, commercial et institutionnel
- MRC : municipalité régionale de comté
- PCA : principaux contaminants atmosphériques

Annexe G : Ressources et activités de partage de connaissances

En plus de financer des projets, le Fonds municipal vert (FMV) a pour mission de renforcer les capacités municipales. Cette mission du FMV consiste à renforcer la capacité des intervenants municipaux à élaborer et à mettre en œuvre des projets d'infrastructure environnementale exemplaires en leur offrant des programmes d'apprentissage entre pairs, des ateliers, des webinaires, des études de cas et d'autres ressources d'information. Comme le *budget 2019* du gouvernement fédéral a prévu un investissement de 950 millions de dollars dans le FMV pour accroître l'efficacité énergétique du milieu bâti, l'année 2019-2020 a permis de se consacrer de manière équilibrée à la conception de deux nouvelles initiatives : l'élaboration de nouvelles stratégies de renforcement des capacités et la mise en œuvre de programmes de base. À cette fin, les activités de l'équipe en 2019-2020 (détaillées ci-dessous) ont couvert de nombreux ensembles de tâches du FMV (également appelés « domaines clés »), qui sont décrits dans le [Plan quinquennal du FMV 2018-2023](#). Ces activités ont permis d'accroître la portée du FMV grâce à diverses initiatives de renforcement des capacités :

- 1. DC 1 : Renforcer l'innovation (inspiration>démonstration>validation)**
 - a) Fournir aux municipalités un ensemble complet de solutions de financement pour stimuler l'innovation
 - b) Diffuser et promouvoir les pratiques exemplaires du secteur
- 2. DC 2 : Accélérer la diffusion des solutions durables éprouvées**
 - a) Concevoir le guide du prix Inspiration
- 3. DC 3 : Créer la feuille de route des défis du secteur municipal et des voies de solution**
 - a) Élaborer et produire la Feuille de route sur l'énergie dans les municipalités
 - b) Créer une stratégie de mobilisation pour la Feuille de route sur l'énergie dans les municipalités
- 4. DC 6 : Exploiter et mobiliser le savoir, les outils de prise de décisions et le soutien au renforcement des capacités du FMV pour appuyer la planification et l'exécution des projets de développement durable**
 - a) Assurer le développement des capacités lors d'événements publics
 - b) Concevoir et planifier la Conférence sur les collectivités durables
 - c) Améliorer le centre de soutien du FMV
 - d) Renouveler l'apprentissage entre pairs dans le secteur des sites contaminés
 - e) Offrir une série de courriels sur les sites contaminés
 - f) Mettre à jour le programme des Partenaires dans la protection du climat
 - g) Œuvrer au renforcement des capacités dans le cadre de projets financés par le FMV
 - h) Planifier et concevoir des initiatives de renforcement des capacités pour le volet Financement de l'efficacité communautaire

- i) Planifier et concevoir des initiatives de renforcement des capacités pour le volet Logement abordable durable
- 5. **DC 7 : Recueillir et élaborer des données pour aider à diriger les efforts du secteur municipal et de ses partenaires**
 - a) Effectuer une évaluation des besoins et achever la conception initiale de l'Explorateur de solutions, un outil de prise de décisions en ligne
 - b) Effectuer une recherche sur les pratiques d'approvisionnement durable
- 6. **DC 10 : Inspirer les municipalités et leurs partenaires en définissant, en soulignant et en communiquant les succès, les leçons retenues et les avantages du triple bilan découlant des solutions durables**
 - a) Examiner les candidatures pour les Prix des collectivités durables 2020
- 7. **Sommaire de la portée et de l'incidence**

1. DC 1 : Renforcer l'innovation (inspiration>démonstration>validation)

Le FMV s'efforce d'inspirer et de soutenir les municipalités canadiennes qui veulent mettre en œuvre des initiatives de développement durable transformatrices et innovantes. En 2019-2020, le FMV a réalisé des progrès sur le plan du partage des connaissances avec ses clients, et ce, afin de promouvoir l'exploration et le développement de solutions à long terme.

a. Fournir aux municipalités un ensemble complet de solutions de financement pour stimuler l'innovation

Dans le cadre de l'élaboration des volets Financement de l'efficacité communautaire et Logement abordable durable, le FMV a adopté une approche intégrée pour le développement de notre offre de financement et de renforcement des capacités. L'équipe de renforcement des capacités a joué un rôle essentiel tout au long de l'élaboration de ces nouveaux volets de financement. Cette approche a permis d'élargir la gamme d'outils disponibles pour atteindre les objectifs des nouveaux volets. Les offres de financement et de renforcement des capacités qui en résultent sont intégrées, cohérentes et complémentaires. Cette stratégie se traduira par des projets de meilleure qualité, une réserve de projets plus solide et de meilleurs résultats à long terme.

b. Promotion et diffusion des pratiques exemplaires du secteur

En 2018-2019, le FMV a commandé une étude pour mieux comprendre les principaux besoins des municipalités, les tendances, les pratiques exemplaires de pointe et les innovations dans les secteurs des matières résiduelles, de l'eau et de l'aménagement du territoire. En 2019-2020, nous avons mobilisé cette recherche en ciblant les élus et les praticiens municipaux par l'entremise de deux mécanismes :

- (1) Le FMV a procédé à la publication et à la promotion de trois rapports de recherche sommaires, qui donnent un aperçu des pratiques à forte incidence et des avantages au chapitre du triple

bilan pour les municipalités canadiennes dans les secteurs des [matières résiduelles](#), de [l'eau](#) et de [l'aménagement du territoire](#).

- (2) Le FMV a organisé une série de webinaires gratuits (séminaires en ligne) pour sensibiliser le public envers chacun des cinq secteurs visés par le financement du FMV. Les webinaires ont présenté des innovations transformatrices et le potentiel de réduction des GES dans les secteurs de l'énergie, des transports, des matières résiduelles, de l'eau et de l'aménagement du territoire respectivement. De plus, les séances sur l'aménagement du territoire, les matières résiduelles et l'eau ont servi à présenter les principales conclusions des rapports de synthèse de la recherche et les pratiques exemplaires qui y figurent. Cette série de webinaires a attiré 697 participants. En moyenne, 96 % des participants se sont déclarés satisfaits ou très satisfaits des webinaires auxquels ils ont assisté, et 93 % en moyenne ont déclaré y avoir acquis une meilleure compréhension du sujet.

2. DC 2 : Accélérer la diffusion des solutions durables éprouvées

Afin d'encourager la reproduction rapide de solutions prometteuses et à forte incidence, le FMV a collaboré avec ses partenaires pour transformer les leçons tirées de leurs initiatives fructueuses en ressources de connaissances.

a. Guide pour le prix Inspiration

Depuis 2001, la Fédération canadienne des municipalités (FCM) récompense l'excellence et le leadership municipal en matière de développement durable par l'entremise des Prix des collectivités durables. Le FMV a collaboré avec le tout premier récipiendaire du prix Inspiration (la Ville de Kingston, en partenariat avec la commission scolaire du district de Limestone, qui a remporté le prix lors de la Conférence sur les collectivités durables de 2018) pour concevoir un guide décrivant les étapes, les facteurs de réussite et les leçons tirées du projet de carte d'autobus pour les élèves des écoles secondaires de Kingston.

Un [guide](#) a ainsi été lancé au début du mois d'avril 2019, et le FMV a organisé un webinaire promotionnel présentant le projet et les ressources connexes en mai 2019. Le webinaire a été suivi par 53 personnes, et 86 % des participants ont déclaré avoir l'intention de mettre en application les connaissances qu'ils y ont acquies. La Ville de Kingston a continué de promouvoir son initiative par l'entremise d'autres événements, notamment en organisant un atelier pour le congrès Municipal Innovators Community et en faisant une présentation lors de l'événement TEDxOttawa à l'automne 2019. Les efforts pour faire connaître ce projet ont été fructueux : au moins une douzaine de municipalités canadiennes ont entamé les premières étapes pour reproduire cette initiative dans leur propre collectivité.

3. DC 3 : Créer la feuille de route des défis du secteur municipal et des voies de solution

L'élaboration de feuilles de route pour chacun des secteurs visés par le financement du FMV constitue un objectif prioritaire de l'équipe du Fonds, comme l'énonce le *Plan quinquennal du FMV 2018-2023*. Nous

avons fait des progrès importants dans l'élaboration de la [Feuille de route sur l'énergie dans les municipalités](#) en 2019-2020.

a. Élaboration et production de la Feuille de route sur l'énergie dans les municipalités

En 2019-2020, le FMV et Dunsky Energy Consulting ont collaboré à l'élaboration finale de la *Feuille de route sur l'énergie dans les municipalités*. Cette collaboration a donné lieu à un atelier en ligne pour les parties prenantes en avril 2019 et à une évaluation par les pairs des fiches de solutions et de stratégies par des représentants du gouvernement du Canada et de la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité de l'Ontario à l'été 2019. Le rapport et les fiches d'information de la feuille de route ont également fait l'objet d'un examen approfondi par le personnel interne avant et pendant leur production afin de garantir l'exactitude et la clarté du contenu final. La feuille de route a été publiée en juillet 2020.

b. Stratégie de mobilisation pour la Feuille de route sur l'énergie dans les municipalités

En février et mars 2020, le personnel du FMV responsable du renforcement des capacités a fait appel à des partenaires externes, notamment le réseau des Praticiens de la durabilité urbaine canadienne (CUSP), le réseau de mise en œuvre de plans énergétiques communautaires (CEPIN) de QUEST, les conseillers régionaux en changements climatiques de la FCM, les partenaires de Transition 2050 de la FCM et les membres des groupes consultatifs originaux pour obtenir des commentaires supplémentaires sur le rapport préliminaire. Il s'agissait notamment de valider la manière dont les municipalités envisagent d'utiliser la feuille de route et de déterminer les ressources supplémentaires qui leur seraient les plus utiles. Le FMV explore également des moyens d'aligner la mobilisation de la feuille de route sur l'offre de renforcement des capacités pour le nouveau volet de financement du FMV intitulé Financement de l'efficacité communautaire.

4. DC 6 : Exploiter et mobiliser le savoir, les outils de prise de décisions et le soutien au renforcement des capacités du FMV pour appuyer la planification et l'exécution des projets de développement durable

Le *Plan quinquennal du FMV 2018-2023* présente une approche globale du renforcement des capacités. Il nous permet de combler les lacunes et de créer des possibilités pour les municipalités canadiennes afin qu'elles puissent adopter des solutions de développement durable efficaces. La dernière année a été importante non seulement en ce qui concerne la mise en œuvre de nos programmes, mais aussi l'établissement de nouvelles relations et l'adoption d'approches et de stratégies permettant d'atteindre nos objectifs.

a. Assurer le développement des capacités lors d'événements publics

Le FMV sensibilise les employés et les élus municipaux et renforce leurs capacités au moyen d'ateliers et de présentations dans le cadre d'événements en personne. En 2019-2020, notre personnel a fait des présentations lors de plusieurs événements : un atelier au congrès annuel du Canadian Brownfields Network; une présentation des offres de financement et de renforcement des capacités en matière de transport pendant le congrès de l'Association des transports du Canada; une présentation sur les plastiques lors du congrès annuel de la FCM; et un atelier au congrès Municipal Innovators Community, où le personnel a présenté une étude de cas de financement innovant démontrant comment mobiliser les résidents sur la question de l'énergie. Ces présentations ont permis de mettre en lumière le leadership municipal en matière de développement durable et attiré plus de 200 participants.

Le personnel du FMV a également contribué à des consultations avec des praticiens municipaux sur les offres de financement et de renforcement des capacités du FMV dans le secteur de l'énergie lors du sommet PACE en Nouvelle-Écosse et de la réunion des partenaires de Transition 2050 organisée par le programme Municipalités pour l'innovation climatique (MIC) de la FCM. Ces consultations ont permis d'éclairer la conception de la nouvelle offre (volet FEC) et nous ont aidés à recueillir des commentaires pour orienter la stratégie de mobilisation de la *Feuille de route sur l'énergie dans les municipalités*.

b. Conception et planification de la Conférence sur les collectivités durables

Le FMV avait initialement prévu d'organiser la prochaine Conférence sur les collectivités durables (CCD) dans la Ville de St. John's, à Terre-Neuve, du 20 au 22 octobre 2020. En raison de la pandémie mondiale de COVID-19, la FCM a décidé d'annuler la CCD en salle et de passer à un événement virtuel. Nos préparatifs en 2019-2020 ont consisté à peaufiner la proposition de valeur et l'expérience des participants, ainsi qu'à aligner le programme de la CCD sur les nouvelles offres de financement du FMV pour l'efficacité énergétique, le logement abordable durable et l'action climatique.

c. Centre de soutien

En 2019-2020, nous avons conçu un outil interne utilisant Power BI pour aider le personnel à accéder aux données sur les projets financés antérieurs, les lauréats du Prix des collectivités durables, les webinaires que nous avons organisés et d'autres ressources. Le FMV explore actuellement des moyens de communiquer ces renseignements au public.

L'équipe du Développement des connaissances et des secteurs du FMV a formé le personnel du Service à la clientèle et des finances pour qu'il puisse utiliser l'outil, procéder à sa mise à jour mensuelle et l'adapter en fonction des commentaires du personnel et des clients.

d. Renouveler l'apprentissage entre pairs dans le secteur des sites contaminés

Le réseau Leadership en réhabilitation de sites contaminés (LRSC) rassemble des employés municipaux de collectivités canadiennes de toutes tailles. Ces municipalités se sont engagées à remettre en état et à réaménager des sites contaminés afin de revitaliser leurs collectivités. Les membres du programme LRSC ont accès à un réseau de pairs et de chefs de file municipaux dans ce secteur d'activité. Le programme repose sur un cadre de pratiques exemplaires en sept étapes qui aide les municipalités à établir un plan personnalisé pour revitaliser leurs collectivités et réaménager leurs sites contaminés sous-utilisés.

En 2019-2020, le FMV a lancé une campagne de recrutement pour le réseau LRSC, ce qui a permis d'accueillir 25 nouveaux membres dans les cohortes anglaise et française. Le programme LRSC compte désormais 34 municipalités dans son réseau anglophone et 13 municipalités dans son réseau francophone. Le FMV a également organisé cinq réunions en ligne des réseaux (trois en anglais, deux en français) qui ont réuni 82 participants, et deux événements en personne qui ont attiré 35 participants. Parmi ceux-ci, 95 % se sont dits satisfaits ou très satisfaits de leur participation au réseau, ce qui montre à quel point le programme répond aux besoins des participants.

e. Série de courriels sur les sites contaminés

Nous avons également lancé notre première série de courriels, intitulée [Encourager le réaménagement des sites contaminés](#), à la fin de 2019-2020. Cette série de microapprentissages, un mécanisme de mobilisation des connaissances, est conçue pour aider les employés et les élus municipaux à examiner les possibilités de réaménagement des sites contaminés. La série de microapprentissages qui s'étend sur huit semaines propose de courts courriels hebdomadaires décrivant des actions clés, comme la rationalisation du processus d'approbation de votre municipalité et la création de partenariats avec les parties prenantes du secteur des sites contaminés. Moins de deux semaines après le lancement, la série comptait déjà plus de 130 abonnés.

f. Partenaires dans la protection du climat

Le programme des Partenaires dans la protection du climat (PPC) est géré et mis en œuvre par ICLEI – Gouvernements locaux pour le développement durable (ICLEI Canada) et la Fédération canadienne des municipalités. Le programme des PPC constitue un réseau national de plus de 460 municipalités canadiennes. Le programme utilise un cadre en cinq étapes pour aider les municipalités à passer de l'engagement à l'action pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) et prendre des mesures pour lutter contre les changements climatiques. Les contributions de la FCM au programme des PPC sont soutenues par le FMV et le programme Municipalités pour l'innovation climatique (MIC).

Cette année a marqué le 25^e anniversaire du programme des PPC. En cet honneur, nous avons organisé une réception au Livable Cities Forum de l'ICLEI en octobre 2019 et avons produit une vidéo et des images commémoratives. Le programme se poursuit; 66 nouvelles municipalités se sont ajoutées aux membres, 180 étapes ont été atteintes, et 55 membres ont franchi l'étape 5. La plateforme des PPC, un espace de réseautage en ligne, continue de croître et compte désormais 598 participants. Ce nombre englobe les réseaux qui terminent actuellement les étapes du programme des PPC : le réseau des gestionnaires de l'énergie communautaire de British-Columbia Hydro et le réseau des Praticiens de la durabilité urbaine canadienne (CUSP). Cette année, deux événements de reconnaissance régionale ont favorisé le partage des connaissances entre les membres, et ces événements ont été complétés par une nouvelle marque conçue pour le programme. Une série d'outils et de ressources utiles ont été publiés, notamment la version actualisée de [l'outil PPC offert en ligne](#) pour aider les municipalités à réaliser leurs inventaires de GES, le Rapport national sur les mesures de 2019 mettant en évidence 164 mesures climatiques prises par les municipalités membres dans tout le Canada, et le [Guide sur la quantification des réductions de gaz à effet de serre à l'échelle des projets](#). La FCM et ICLEI Canada ont également tenu une série de webinaires et d'ateliers partout au Canada.

Parallèlement au programme de base, un réseau de six conseillers régionaux en changements climatiques a continué de soutenir les membres dans tout le pays au moyen d'activités de sensibilisation et de soutien technique direct. Sur le plan international, la FCM a établi une collaboration avec la Convention mondiale des maires afin de veiller à l'alignement des PPC sur le cadre du programme mondial.

g. Renforcement des capacités pour les projets financés (clients du FMV)

L'objectif à long terme du FMV est de renforcer les capacités de chaque projet financé afin de soutenir la réussite de chacun de ces projets. En 2019-2020, le FMV a entrepris l'élaboration d'un cadre et d'un outil d'évaluation des capacités pour aider les équipes chargées de projets municipaux à déterminer des façons d'améliorer la gestion de leurs projets. Le FMV pilotera et rendra opérationnelle une stratégie intégrée de renforcement des capacités pour les projets financés au cours de l'exercice 2020-2021.

h. Conception d'initiatives de renforcement des capacités pour le volet Financement de l'efficacité communautaire (FEC)

Tout au long de l'exercice 2019-2020, l'équipe du Développement des connaissances et des secteurs du FMV a joué un rôle clé dans la mise en place de l'initiative Financement de l'efficacité communautaire (FEC). Ce nouveau domaine de financement permet d'accélérer l'élaboration, le déploiement et l'élargissement des programmes de financement de l'efficacité énergétique soutenus par les municipalités. Cela se fait par l'entremise de subventions pour les études de faisabilité et les études de conception de programmes et de capitaux (c'est-à-dire des prêts et des garanties de prêts) combinées à des subventions pour les programmes à grande échelle. Ces programmes de financement soutiendront les propriétaires de logements résidentiels qui investissent dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Ces actions contribueront à réduire les émissions de GES et procureront des avantages sociaux, environnementaux et financiers supplémentaires.

Le renforcement des capacités et l'apprentissage par les pairs sont des éléments cruciaux de ce volet de financement qui apportera un soutien aux chefs de file, les premiers du genre, dans le paysage municipal canadien. En soutenant cette nouvelle génération de projets innovants, le FMV apprendra à peaufiner divers modèles canadiens. Le premier de deux appels de demandes a été lancé en mars 2020. Les autres appels de financement ainsi qu'un vaste ensemble d'outils de renforcement des capacités seront lancés en 2020-2021.

i. Conception d'initiatives de renforcement des capacités pour le volet Logement abordable durable (LAD)

Le FMV a conçu et créé l'initiative Logement abordable durable (LAD) en 2019-2020 pour soutenir et intensifier l'adoption de solutions durables innovantes dans le secteur du logement abordable. Le programme se concentre sur deux domaines : les offres de financement pour les plans, les études, les projets pilotes, les projets d'immobilisations visant la rénovation et les nouveaux bâtiments résidentiels; et le renforcement des capacités pour aider à faire progresser la transformation du secteur du logement abordable et à mettre en œuvre des mesures d'efficacité énergétique dans le secteur du logement.

Cette initiative a été lancée en mars 2020, et diverses ressources sur le renforcement des capacités seront publiées en 2020-2021. Nos efforts de renforcement des capacités viseront à combler les lacunes connues dans le secteur du logement abordable en ce qui concerne la planification, la conception, la mise en œuvre et l'exploitation de bâtiments et de rénovations écoénergétiques de complexité et d'ampleur variables.

5. DC 7 : Recueillir et élaborer des données pour aider à diriger les efforts du secteur municipal et de ses partenaires

Le FMV reconnaît la nécessité de collecter et de partager des données complètes pour aider à déterminer comment les municipalités peuvent aborder les aspects du développement durable qui ont d'importantes répercussions environnementales et économiques.

a. L'Explorateur de solutions, un outil de prise de décisions en ligne

Le FMV élabore un explorateur de solutions, un tableau de bord en ligne qui aidera les employés à filtrer de grandes quantités de renseignements et à trouver les sections les plus pertinentes. Notre version pilote de l'outil se concentre sur la mobilisation de la nouvelle *Feuille de route sur l'énergie* du FMV. Il permet de faire un examen complet visant à déterminer les possibilités ayant le plus d'incidence pour les municipalités dans le secteur de l'énergie.

Cette version de l'outil pourrait aider le personnel et les élus municipaux à trouver des technologies et des stratégies prometteuses s'appliquant aux bâtiments pour augmenter l'efficacité et le rendement énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle communautaire et municipale. En permettant aux utilisateurs de sélectionner certains critères dans un processus étape par étape, l'outil pourrait attirer leur attention sur les parties de la *Feuille de route sur l'énergie dans les municipalités* qui sont les plus pertinentes pour leur localité, leur type de réseau et leur type de solution préféré.

En 2019-2020, le FMV et certains de nos partenaires municipaux ont procédé à une évaluation des besoins et à un examen des outils en ligne existants. Ces deux exercices ont confirmé la valeur de ce type d'outil, et nous nous sommes donc efforcés d'élaborer rapidement un prototype de l'outil qui fera l'objet de nombreux tests d'utilisation internes et externes au cours du prochain exercice financier. Sur la base des commentaires des utilisateurs, il est possible que nous augmentions la portée de l'outil à l'avenir pour qu'il s'applique à d'autres secteurs de financement.

b. Recherche sur les pratiques d'approvisionnement durable

Le FMV a commandé une recherche sur l'état des pratiques d'approvisionnement durable dans les municipalités canadiennes. L'étude indique que même si les municipalités ont pris des engagements importants en faveur du développement durable, seules quelques municipalités utilisent l'approvisionnement comme un outil de développement durable. Quelques groupes de spécialistes examinent la façon dont l'approvisionnement peut servir d'outil de développement durable au Canada. Le FMV examinera des possibilités d'utiliser l'approvisionnement en tant qu'outil favorisant le développement durable et l'économie circulaire dans les offres de financement de base du FMV et dans les municipalités en général.

6. DC 10 : Inspirer les municipalités et leurs partenaires en définissant, en soulignant et en communiquant les succès, les leçons retenues et les avantages du triple bilan découlant des solutions durables

Le FMV a soutenu de nombreux projets depuis sa création qui ont permis de tirer de précieuses leçons. Elles peuvent servir à inspirer et à assurer la réussite des projets à venir. La FCM célèbre et met en valeur les initiatives environnementales les plus innovantes dans les villes et les collectivités canadiennes de toutes tailles par l'entremise des Prix des collectivités durables.

a. Lancement de l'appel de candidatures pour les Prix des collectivités durables 2020

Depuis 2001, la FCM récompense l'excellence et le leadership municipal en matière de développement durable par l'entremise de son programme des Prix des collectivités durables. Ces prix soulignent les initiatives réalisées par les municipalités dans plusieurs secteurs, notamment les sites contaminés, les transports, les matières résiduelles, l'eau, l'énergie, l'aménagement de quartiers durables, la lutte contre les changements climatiques et la gestion des actifs. Pour célébrer le 20^e anniversaire du FMV, le programme des Prix 2020 a instauré une nouvelle catégorie, le Prix du visionnaire, qui vise à récompenser une initiative démontrant que l'innovation peut mener à un changement à long terme dans une collectivité. Il est ouvert à tout projet réalisé au cours des vingt dernières années.

L'appel de candidatures pour ces prix a été lancé en novembre 2019. Le FMV a organisé deux webinaires en décembre pour présenter les Prix des collectivités durables et répondre aux questions des candidats potentiels, et 45 personnes y ont participé. Lors des webinaires, un jury composé d'anciens lauréats de 2018 (webinaire en anglais), un ancien lauréat de 2015 et un membre du jury actuel (webinaire en français) étaient présents. La date limite de dépôt des candidatures était initialement prévue pour le 31 mars 2020, mais elle a été reportée au 30 avril 2020 en raison des retards liés à la COVID-19.

7. Sommaire de la portée et de l'incidence

Les activités de renforcement des capacités permettent de faire de la sensibilisation, de développer des compétences et d'encourager la mise en œuvre d'initiatives. Les tableaux ci-dessous contiennent des données sur la portée et l'incidence des activités de renforcement des capacités du FMV en 2019-2020. La portée se définit comme le nombre de participants, le nombre de visites uniques en ligne ou le nombre de téléchargements au cours d'une période donnée. Pour mesurer l'incidence, on demande aux participants d'évaluer leur niveau de satisfaction par rapport à l'activité d'apprentissage, s'ils y ont acquis de nouvelles connaissances et s'ils ont réussi à les appliquer.

Tableau G1 : Réseau Leadership en réhabilitation de sites contaminés (LRSC)

Portée du programme	ANG	FRA	TOTAL
Nombre total de municipalités participantes	34	13	47
Nombre total de participants	49	17	66
Nombre total de participants aux réunions en ligne	62	20	82
Nombre total de participants aux réunions en personne (incluant les municipalités non membres du programme LRSC)	26	9	35

Incidence du programme	ANG	FRA
Satisfaits ou très satisfaits du programme	93 %	100 %
Ont acquis de nouvelles connaissances et/ou capacités (d'accord ou tout à fait d'accord)	100 %	75 %
Ont appliqué les idées et les approches proposées (d'accord ou tout à fait d'accord)	73 %	75 %

Tableau G2 : Programme des Partenaires dans la protection du climat (PPC)

Portée du programme	Total
Nombre total de municipalités participantes	469
Nombre total de municipalités ayant participé à des activités de sensibilisation des PPC	442
Nombre total de municipalités ayant participé à des activités de soutien technique des PPC	1 120

Incidence du programme	Total
Plus conscients des possibilités et/ou des ressources pour aider à réduire les émissions de GES dans leur municipalité	86 %
Ont amélioré leurs compétences et/ou connaissances pour aider à réduire les émissions de GES dans leur municipalité	94 %
Municipalités ayant atteint au moins une étape importante du programme des PPC (y compris les nouveaux membres)	67 %

Tableau G3 : Ressources de partage de connaissances

Type de produit	Langue	Portée
Guides (2)	Anglais/français	446 téléchargements distincts
Enregistrements de webinaires (13)	Anglais/français	779 consultations
Rapports (6)	Anglais/français	525 téléchargements distincts
Série de microapprentissages sur les sites contaminés	Anglais/français	137 abonnements

Tableau G4 : Activités

Date	Type d'activité	Langue	Description	Portée
1/6/2019	Atelier	Anglais	Congrès annuel et salon professionnel 2019 de la FCM : Des solutions locales pour relever les défis mondiaux en matière de déchets de plastique	> 150 (places debout seulement)
13/6/2019	Atelier	Anglais	Congrès annuel du Canadian Brownfields Network	37
24/9/2019	Atelier	Anglais	Congrès Municipal Innovators Community 2019 – « Engager les résidents dans l'efficacité énergétique : une étude de cas sur le financement innovateur »	18
1/10/2019	Consultation	Anglais	Sommet PACE en Nouvelle-Écosse – présentation sur la conception initiale du programme Accélération de l'efficacité communautaire	40 à 50
10/3/2020	Consultation	Anglais	Réunion des partenaires de Transition 2050	31

Tableau G5 : Webinaires

Date	Numéro dans la série	Langue	Type d'activité / description	Portée	Satisfaits ou très satisfaits	Ont amélioré leur compréhension	Ont l'intention de présenter une demande
28/5/2019	1	Anglais	Engager les étudiants à utiliser davantage le transport en commun : une initiative de Kingston	53	93 %	86 %	86 %
3/12/2019	2	Anglais / français	Les PCD 2020 de la FCM : comment poser sa candidature	45	100 %	100 %	65 %
20/2/2020 au 19/3/2020	5	Anglais	Pratiques exemplaires municipales en matière de développement durable	697	96 %	93 %	92 %